

APPEL À MANIFESTATION

« Ils ont décidé de casser le Code du travail, qu'il y ait moins de droits pour les salariés. Il faut que les salariés réagissent ! » a déclaré le **secrétaire général de la CGT**, hier, à l'issue de sa rencontre à Matignon avec le premier ministre et la ministre du Travail.

7,1

C'est, en pourcentage, la hausse de ruptures conventionnelles enregistrée cette année au premier semestre, avec un chiffre record établi à 207 132 ruptures, selon le ministère du Travail.

Capital/travail

Sigalnor (17 salariés) s'occupe de la mise du gaz en bouteilles pour trois clients, qui sont aussi ses actionnaires. D'où l'appellation d'entreprise mutualisée. Et quand l'un part, toute l'entreprise est en sursis. Difficile pourtant de rêver meilleur site : sur la commune de Gonfreville-l'Orcher, à un kilomètre du Havre et de sa raffinerie, relié par un pipeline au principal dépôt d'importation de gaz Norgal, avec des salariés expérimentés... Un récent audit avait jugé la situation du site « excellente ».

Pourtant Antargaz, filiale de la multinationale américaine UGI et numéro un de la distribution de gaz de pétrole liquéfié (GPL) en France, avec plus de 50 % du marché, et l'un des trois clients-actionnaires de Sigalnor, a annoncé son désengagement la semaine dernière, lors de son conseil d'administration. Le prétexte financier laisse perplexe : en plus des 3 millions d'euros de subventions de l'État et des collectivités territoriales qui prennent en charge chacun un tiers des travaux, il reste à investir 1,5 million d'euros (donc 500 000 par actionnaire) sur dix ans pour répondre au plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Une brouille pour Antargaz qui réalise 669 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'investissement ne posait pourtant pas de problème à Vitogaz, autre actionnaire du site et dernière entreprise française dans la distribution du gaz liquéfié sur les quatre encore en activité dans l'Hexagone, qui pèse 10 fois moins qu'Antargaz.

« On ne sait plus comment on va payer les factures »

Le départ du géant du secteur, qui réalise la moitié de l'activité de Sigalnor, va très certainement entraîner la fermeture du site. Ce qui lui coûtera une bonne partie des 5 millions d'euros nécessaires pour sécuriser l'installation, le site étant classé. « Et c'est sans compter le coût du plan social, lance Patrick Varache, responsable de l'union locale de la CGT d'Harfleur, en contact permanent avec les salariés. On parle de 17 emplois directs, mais aussi d'au moins 200 indirects, en comptant le personnel de maintenance, les chauffeurs... et des dégâts sur la concurrence qui perd aussi son outil industriel. Au fond, on ne voit pas l'intérêt d'Antargaz de se désengager du site, à part asseoir toujours plus sa position dominante. »

Le Havrais Laurent Leplat, qui est directeur logistique de Vitogaz, abonde : « Économiquement, c'est dramatique. Tout le gaz que l'on vend dans la moitié nord de la France est conditionné à Sigalnor. C'est humainement aussi très dur. L'entreprise a été créée au Havre. On est viscéralement attaché à la ville. Et puis, on s'émeut toujours de la facilité qu'ont certaines sociétés à se débarrasser des gens de cette manière. » Ce Petit Poucet du GPL en France compte 120 salariés. « On n'avait pas de problème avec le PPRT, poursuit



Le départ du géant du secteur va très certainement entraîner la fermeture du site de Gonfreville-l'Orcher. Aurélien Morissard/IP3/MaxPPP

« DIFFICILE DE CROIRE QU'UN INVESTISSEMENT DE 500 000 D'EUROS NE PUISSE ÊTRE MOBILISÉ PAR ANTARGAZ, QUI A RÉALISÉ UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 669 MILLIONS EN 2016. »
JEAN-PAUL LECOQ.

GAZ

Sigalnor: Antargaz prend la fuite

La multinationale veut se désengager du site de conditionnement de Gonfreville-l'Orcher. Outre la casse sociale, ce retrait risque d'asseoir la domination du numéro un du secteur.

Laurent Leplat. Là, Sigalnor est condamné. On ne sait plus comment on va payer les factures. »

Aujourd'hui, tout un pan industriel normand est déstabilisé

Le député communiste de Seine-Maritime Jean-Paul Lecoq s'est saisi de l'affaire, aux côtés du maire de Gonfreville-l'Orcher. « Ce coût du PPRT est un prétexte, explique-t-il. Les conséquences vont être dramatiques pour les salariés comme pour les autres actionnaires et clients, menacés à leur tour de disparition. Nous subodorons que tout cela est une stratégie visant à fausser les règles de la concurrence et à tout maîtriser, jusqu'aux prix du gaz. » Jean-Paul Lecoq entend interpellier le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, et saisir la commission économique de l'Assemblée nationale. Le revirement d'Antargaz

relance la question de sa position dominante. Un souci qui se pose depuis son rachat de Totalgaz. À l'époque déjà, l'Autorité française de la concurrence avait émis des réserves puisque le groupe ainsi constitué allait atteindre une telle dimension que « les distributeurs de GPL concurrents ne seront pas en mesure d'exercer une pression concurrentielle suffisante pour contraindre le comportement de la nouvelle entité, notamment en termes de prix », écrivait-elle en 2014. Mais l'autorité n'a pas interdit la vente. Aujourd'hui, tout un pan industriel normand est déstabilisé. La CGT de Total rappelle d'ailleurs que, lors du rachat, Antargaz s'était engagé auprès des représentants du personnel à ne pas supprimer d'emploi... De leur côté, les salariés de Sigalnor se concentrent sur les actions à suivre. ●

PIERRIC MARISSAL

UGI, GÉANT MONDIAL DU GPL

Depuis la vente de Totalgaz, il ne reste plus que quatre acteurs du GPL (bonbonnes et citernes de gaz, mais aussi carburant) en France : Butagaz, Primagaz, Vitogaz et sa filiale Antargaz. Cette dernière depuis l'acquisition de Totalgaz est en position ultradominante en France, avec plusieurs centres emplaceurs, des milliers de points de vente. UGI, maison mère du groupe, est aussi présente dans pas moins de 16 pays européens, poursuit son expansion en rachetant des entreprises concurrentes au Benelux, dans les pays d'Europe du Nord ou en Grande-Bretagne, en plus d'être amplement leader aux États-Unis.